



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélicoptère)	Hélimax / SAF	06.22.81.23.25
Aéronef (type couleur immatriculation)	AS 350 B3 Ecureuil F-HJCG rouge et blanc	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	PNE + Mairie de Freissinières	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
03/09/21	La Jaline	Le clôt		1		Pour le PNE
03/09/21	Parking Dormillouse	Cabane de Marjas		5		Pour la Mairie de Freissinières
03/09/21	Parking Dormillouse	Chalet privé Dormillouse		3		Redescente poubelle chantier
						COPIE AU CHEF DE SECTEUR BRIANCONNAIS/VALLOUISE

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

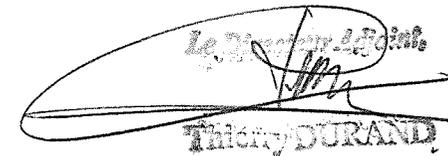
Autorisation accordée refusée

N°

Suivi par :

à Gap, le

Le Directeur,


Thierry DURAND

Compte rendu obligatoire par email (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national